

DES POTEAUX ADAPTÉS POUR LE PASSAGE DE LA FIBRE OPTIQUE

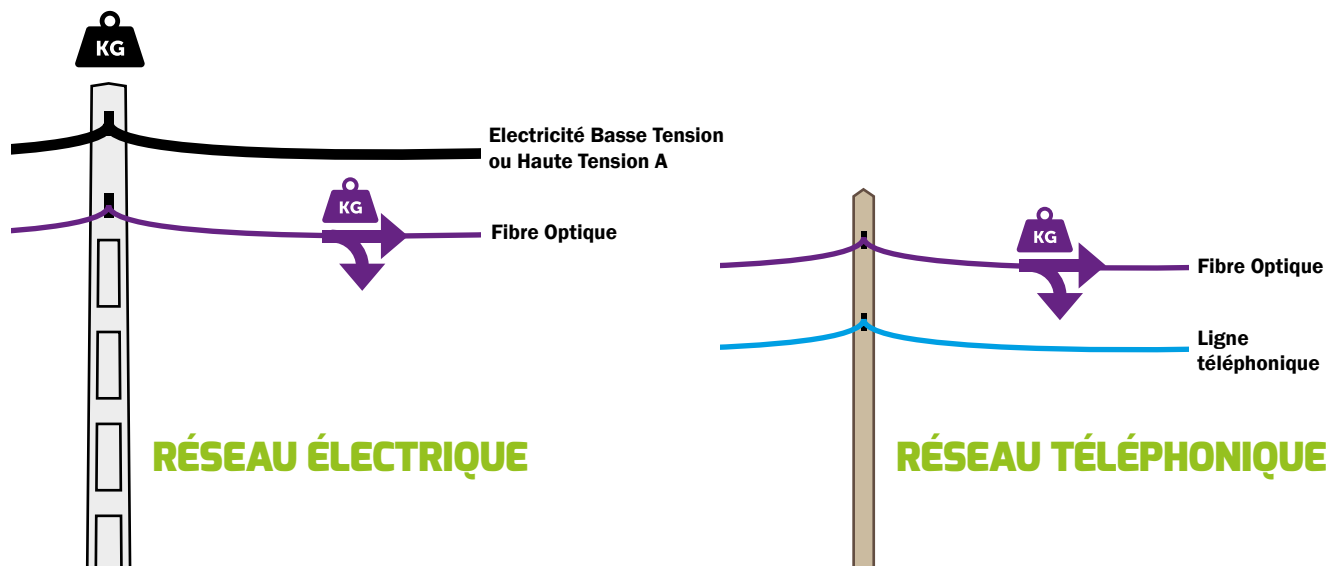


Environ 45% du réseau de fibre optique THD42 doit être déployé sur des poteaux électriques et téléphoniques existants. Dans certains cas, ces supports, dimensionnés pour porter un câble électrique, associé parfois à une ligne téléphonique, n'ont pas la capacité mécanique de supporter un réseau supplémentaire.

Si l'étude confirme cette insuffisance, le SIEL et les communes, doivent donc opter pour des solutions techniques de remplacement des supports ou de pose de nouveaux poteaux.

THD42 représentant 10 500 km de fibre à déployer en cinq ans, la priorité des collectivités est donc de favoriser la rapidité de ces interventions.

LE REMPLACEMENT OU L'AJOUT D'UN POTEAU POUR LA FIBRE



Le câble de fibre optique crée une contrainte supplémentaire pour le poteau existant.

Le poteau doit en effet être dimensionné pour faire face aux aléas climatiques tels que la neige, la glace et le vent sur les câbles.



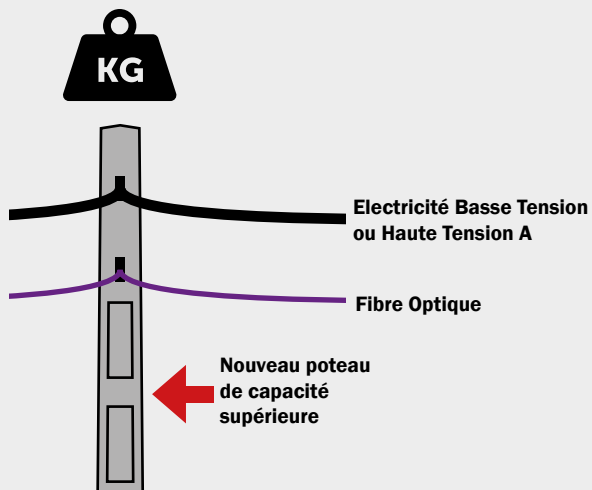
Si les calculs mécaniques des lignes électriques démontrent que le support est de capacité insuffisante pour l'ajout d'un câble supplémentaire.



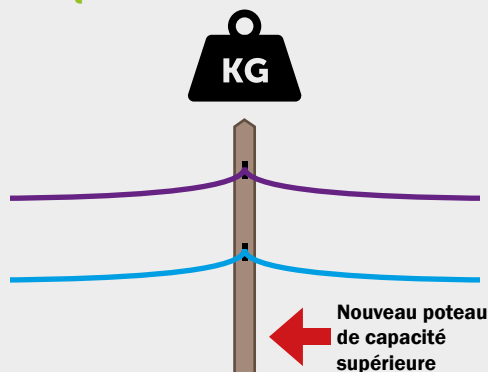
Solution 1

«Remplacement»

CHANGEMENT DU POTEAU



RÉSEAU
ÉLECTRIQUE



RÉSEAU
TÉLÉPHONIQUE

DÉLAIS DE TRAVAUX :

4 à 6 mois

AVANTAGES : Limite le nombre de supports.

CONTRAINTES :

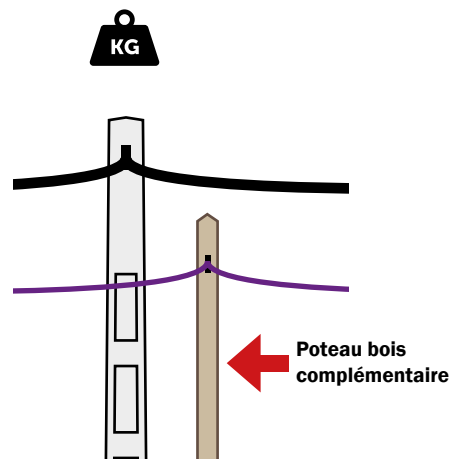
- Interventions sur le réseau électrique, téléphonique et d'éclairage public
- Coût d'intervention

FINANCEMENT : SIEL

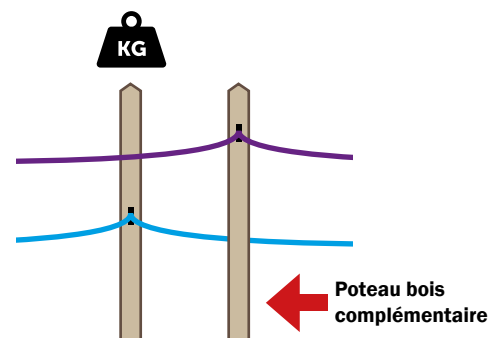
Solution 2

«Alternative»

MISE EN PLACE D'UN POTEAU BOIS DÉDIÉ À LA FIBRE



RÉSEAU
ÉLECTRIQUE



RÉSEAU
TÉLÉPHONIQUE

DÉLAIS DE TRAVAUX :

Quelques semaines

AVANTAGES :

- Facilité, rapidité et coût d'intervention

CONTRAINTES :

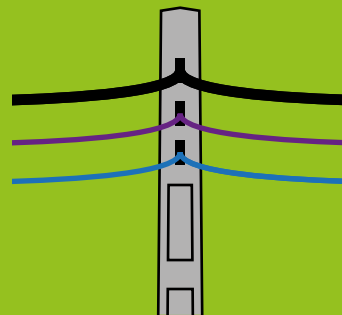
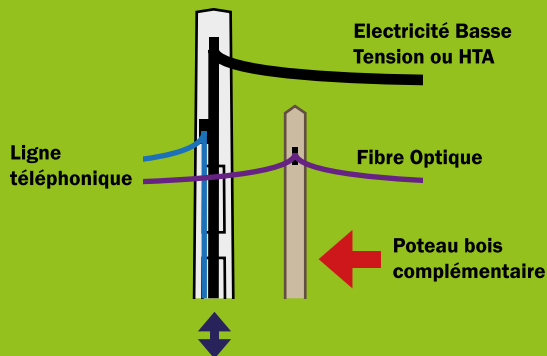
- Nombre de supports dans l'environnement

FINANCEMENT : SIEL

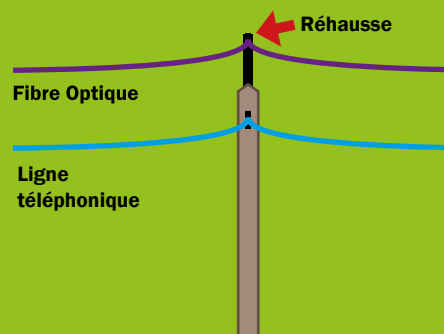
CAS PARTICULIERS

Présence d'une ligne téléphonique ou électrique descendante/remontante sur le poteau.

Dans ce cas, un deuxième poteau dédié à la fibre est obligatoirement installé



L'étude de charge peut aussi concerner un poteau électrique supportant à la fois une ligne téléphonique et la fibre. Dans ce cas, la fibre est toujours placée au dessus de la ligne téléphonique



RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE

Si la fibre optique ne peut pas être installée directement sur le poteau au dessus de la ligne téléphonique. Elle est fixée via une réhausse.



SIEL 2016



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉNERGIES
DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE**

Etablissement Public de Coopération Intercommunale

4 avenue Albert Raimond CS 80019
42271 Saint-Priest-en-Jarez Cedex
Tél. 04 77 43 89 00
Fax. 04 77 43 89 13
Email. siel@siel42.fr

www.siel42.fr



Votre contact au SIEL :
Raphaël BONNIER
04 77 43 97 82
bonnier@siel42.fr



**Les communautés⁽¹⁾
de la Loire**

AUVERGNE – Rhône-Alpes



⁽¹⁾ de communes, d'agglomération ou urbaine.